



ÉLECTIONS UNSS : UN ENJEU DÉMOCRATIQUE À PRÉSERVER POUR LA SANTÉ DU SPORT SCOLAIRE

Le sport scolaire n'échappe pas également aux mesures nécessaires de confinement face au COVID-19. En effet, au fur et à mesure de l'avancement dans le temps, de nombreux championnats ont été reportés et nous sommes à ce jour à l'annulation de 40 championnats de France. Il ne faut également pas oublier que cela concerne nos entraînements, et rencontres à l'échelon local.

Face à cela, l'UNSS tente de mettre en place « une plate forme défi », l'information a été transmise par mail et nous pouvons la retrouver sur OPUSS. Cela s'intitule « Garde la forme avec ton AS et l'UNSS » avec un petit défi sous forme d'exercices.

En parallèle, nous sommes toujours dans la période électorale concernant les élus des AS au niveau national. Le SNEP-FSU, soucieux du bon déroulement du processus démocratique des élections va adresser un courrier à la DGESCO afin de dénoncer l'organisation déplorable de ces élections et demander le report des Conseils Régionaux UNSS où devaient se dérouler les votes pour les élus nationaux.

Concernant le premier point, et on ne le sait que mieux sur l'académie de Bordeaux tellement ces élections ont connu de nombreux « couacs ». Au niveau des élections des élus des AS pour le CRUNSS, le rectorat de Bordeaux, bien qu'alerté par courrier par le SNEP FSU demandant l'invalidation de la liste soutenue par l'UNSA, a maintenu la validité de cette liste incomplète (2 titulaires seulement) alors même que les statuts demandent une liste complète de 4 titulaires et l'a corrigé hors délai en supprimant un candidat inéligible car non élu dans un CDUNSS.

Que ce serait-il passé si cette liste avait recueilli la majorité des votes, et que le nombre d'élus soit insuffisant au regard des sièges à pourvoir ? Quelle est l'intérêt accordé par cette liste au sport scolaire, à son suivi, à son développement pour ne pas présenter assez de représentants ?

Le SNEP-FSU, à travers la liste qu'il soutient, réaffirme l'importance de ces instances, leur légitimité, la nécessité de travailler sur le sport scolaire (crédits d'animation, forfait AS, contenus, etc....) et de continuer à améliorer ce service public.

Nous dénonçons à travers ces méthodes de non-respect des règles, le manque de reconnaissance de la DGESCO face aux institutions du sport scolaire.

Sur le second point évoqué dans le courrier qui va être envoyé à la DGESCO, le SNEP-FSU demande le report des CR UNSS. Nous dénonçons une incohérence dans le calendrier concernant le vote pour les élus des AS nationaux. Les dates ont été maintenues (fin mars) alors même que les CR UNSS ne peuvent se réunir dans cette période de confinement pour une bonne organisation et tenue du vote...

La liste soutenue par le SNEP-FSU en vue de l'élection des représentants nationaux est pratiquement complète à ce jour. Elle comporte deux élus de notre académie, Laurent Carelle du 24 et Lionel Giraudon du 33. Nous sommes fiers de cette représentation et nous comptons sur leur élection et leur investissement pour porter au plus haut les valeurs du sport scolaire

En résumé, pour améliorer et garantir le processus électoral respectueux des règles, la direction nationale de l'UNSS en lien avec le Ministre de l'EN devra agir en responsabilité et faire que la communication et l'accompagnement des recteurs et rectrices, des DASEN, des présidents des AS et des cadres UNSS soient effectifs afin que les prochaines élections se déroulent dans le plus grand respect des statuts et avec une participation maximale de toutes les AS. Le SNEP FSU et les Élus des AS sauront leur rappeler.

Camille JACQUES

Responsable du dossier Sport Scolaire